

MIGRATIONS, IDENTITÉS ET TENSIONS SOCIOPOLITIQUES EN AFRIQUE CENTRALE

Stévio Ulrich BARAL-ANGUI

Département d'Histoire,
Université Marien N'gouabi (Congo)
Email : anguybaral@yahoo.fr

Résumé

L'Afrique centrale compte, plus d'une dizaine d'États. Cette vaste région, peuplée au début des années 1990, de plus de cent millions d'habitants, sur une superficie, de près de 6 666 873 km², demeure sur le plan politique instable et fragile sur le plan économique, alors qu'elle est en même temps le théâtre d'intenses et incessants mouvements migratoires. Non maîtrisés, ces flux de populations alimentent régulièrement des tensions sociales et identitaires dans les territoires d'accueil des immigrants. Ce triste constat met peut-être en évidence l'inefficacité et le manque de fiabilité, des organisations sous-régionales, comme la CEAC, la CEMAC ou la CIRGL. À la recherche des causes et des pistes de solutions, notre contribution tente de faire comprendre, pourquoi, en dépit de la présence de toutes ces organisations d'intégration sous-régionale, les migrations transnationales dans les États d'Afrique centrale, s'accompagnent souvent de heurts. Et pourquoi ces mobilités tumultueuses touchent-elles plus les grandes villes et épargnent dans la plupart des cas les campagnes. Nous partons ainsi de deux hypothèses. La première interroge les cités urbaines et leurs cultures. Elle vérifie si la crise socio identitaire qui traverse les villes africaines ne contribue-t-elle pas à raviver les tensions intercommunautaires entre migrants et nationaux. La deuxième questionne le milieu rural, son imaginaire et les formes de sociabilités, qui se développent dans les zones frontalières. Elle se propose de faire comprendre si la porosité des frontières, la faible présence de l'État et la permanence des formes culturelles traditionnelles n'y contribuent-elles pas à apaiser les rapports entre les communautés.

Mots clés : Migrations, identités, Afrique centrale, frontières, mémoire.

Abstract: Central Africa counts, more than one ten States. This vast area, populated at the beginning of the 1990s, of more than one hundred million inhabitants, on a surface, of almost 6 666 873 km², remains unstable on political level and fragile on economical point of view, whereas it is at the same time the theatre of the intense ones and ceaseless migratory movements. Not controlled, these flows of populations feed regularly the social strains and identities in the territories of reception. Perhaps this sad report highlights the inefficiency and the unreliability, regional organizations, like the CEAC, the CEMAC or the CIRGL. With the research of the causes and tracks of solutions, our contribution tries to render comprehensible, why, in spite of the presence of all these organizations of regional integration, the transnational migrations in the States of central Africa, are often accompanied by clashes. And why these tumultuous mobilities touch more the large cities and save in the majority of the cases the campaigns. we consider two assumptions. The first question lies on the urban cities and their cultures. It checks if the crisis socio-identity which crosses the African cities does not contribute it to revive the intercommunity tensions between migrants and nationals. The second questions lies on the rural medium, its imaginary and the forms of sociabilities, which develop in the border areas. It proposes to render comprehensible if the porosity of the borders, the weak presence of the State and the permanence of the traditional cultural forms do not contribute to it to alleviate the relationship between the communities.

Key words: Migrations, identities, central Africa, borders, memory.

Introduction

Peuplée, au début des années 1990, de plus de cent millions d'habitants, l'Afrique centrale compte plus d'une dizaine d'États, pour une superficie de près de 6 666 873 km². Carrefour de voies de communication, la région est depuis des siècles le théâtre d'incessants flux migratoires. C'est ce qui explique la diversité de son peuplement et la pluralité de ses cultures. Sur le plan politique, cette région se révèle depuis quelques décennies, comme une zone d'instabilité chronique. Le découpage territorial réalisé à Berlin en 1885 est sans doute, l'une des causes de cette fébrilité politique. Ce dépècement effectué sans prendre en compte l'histoire de la région a fragmenté de grands ensembles politiques comme le Kongo, le Teke, le Lunda et

bien d'autres, en une mosaïque d'États fragiles, aux frontières plutôt artificielles. Ce qui génère, de manière récurrente, des tensions identitaires, à l'instar de celle qui a opposé au Congo en 1959 *Mbosi* et *Kongo* ou a vu s'entredéchirer en 1994 Hutu et Tutsi au Rwanda. L'Afrique centrale, c'est aussi une région où, des micro-États tels que le Congo, partagent de longues frontières avec des mastodontes, comme la République Démocratique du Congo (RDC).

Cette contribution analyse, dans une perspective anthropologique, ce qui se joue entre différentes communautés « à la frontière », en tant que ligne de démarcation matérielle et imaginaire. Elle s'interroge sur la nature du rapport de soi avec l'autre, du rapport de soi avec soi-même qui s'y développe individuellement et collectivement. Sur ces sillons nous cherchons à faire comprendre, pourquoi les étrangers sont si souvent victimes de rejet dans les villes d'Afrique centrale, mais s'insèrent mieux en milieu rural et dans les villes secondaires. Le cas clinique sur lequel nous allons nous appesantir est celui des ressortissants de la RDC vivant au Congo-Brazzaville. Nous essayons de mieux nous expliquer pourquoi, les lointains ouest-africains s'insèrent à Brazzaville avec moins de heurts que les proches voisins de la RDC. L'objectif de cette réflexion est donc de rechercher le déterminant socioculturel du rejet dont sont victimes ces derniers. Cette contribution nous donne donc l'occasion de saisir la complexité des défis à relever pour envisager un développement durable de l'Afrique centrale. Elle nous montre aussi la nature multidimensionnelle des facteurs déterminant les migrations, d'une part, et le caractère diversifié des leviers sur lesquels devraient reposer les stratégies d'intégration régionale, de l'autre. À ce propos, deux perspectives peuvent être explorées. La première porte sur les fondements qui ont sous-tendu les mouvements migratoires apaisés avant la colonisation. La seconde revient sur la difficulté qu'éprouvent la plupart des États d'Afrique centrale à concilier l'intégration régionale et besoin d'affirmation de leur souveraineté nationale.

I. Espace, mobilités et sociabilités traditionnelles

1. Une région en crises permanentes

L'Afrique centrale, d'après la définition de l'ONU, comprend les pays ci-après : l'Angola, le Cameroun, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo, la République du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad. Mais, notre analyse va s'appesantir sur le cas particulier des migrations entre la

RDC et le Congo-Brazzaville. Les deux pays ont en partage une longue frontière, leurs capitales politiques, Brazzaville et Kinshasa sont les plus rapprochées au monde. La proximité culturelle et géographique des deux villes rend particulièrement dense et complexe le phénomène migratoire.

Amorcés au cours de la période précoloniale, les mouvements migratoires se sont intensifiés dans les années 1940, à la faveur de la construction coloniale des deux villes. Brazzaville fit appel à de milliers d'ouvriers originaires du Congo-belge. Cette vague se greffa à la première, installée à Poto-Poto¹, qui émigra des décennies auparavant, fuyant les brutalités du régime colonial belge. C'est entre 1980 et 2000 que les migrations connurent un regain d'intensité. Cette période est marquée par des tensions politiques, des guerres civiles et des guerres dites de libération, conséquences d'une difficile transition démocratique. Ces guerres à répétition ont sensiblement affecté dans les deux pays un tissu socioéconomique² déjà fragile. Sans formation, sans qualification, sans perspective d'un mieux-être social dans leurs pays d'origine, des milliers de jeunes ont été contraints à l'exil économique.

Les flux migratoires entre la RDC et le Congo-Brazzaville sont restés globalement asymétriques. La première raison tient à la géographie physique et humaine. La RDC couvre une superficie de 2.345.000 km² pour une population estimée à plus de 75.000 000 d'habitants. Kinshasa sa capitale en compterait plus de 10.000.000. Alors que son voisin ne couvre qu'une superficie de 342.000 km², pour plus ou moins 4.000.000 d'habitants. La densité de la population est de 11 hab. /km², la croissance démographique est de 2,1%, le PIB par habitant est de 2.537 dollars US. Ces chiffres contrastent avec ceux de son puissant voisin, dont la croissance démographique est de 3,2% et la densité de 28 hab. /km². Les deux pays connaissent une forte croissance démographique.

Dès lors, comment maîtriser les flux migratoires sans limiter l'initiative humaine, sans porter atteinte à la liberté de mouvement des populations de la région ? La question des migrations s'ouvre ainsi à une nouvelle perspective : l'expression des libertés fondamentales. À

¹ -Les Mongo ressortissants de l'actuelle province de l'Équateur en RDC sont parmi les premiers habitants de cet arrondissement de Brazzaville.

² -C'est bien le cas au Zaïre avec les retombées de la politique de nationalisation des entreprises appelée zaïrianisation. Cette politique adoptée dans les années 1970 entraîna la faillite de nombreuses entreprises.

vrai dire, si les écarts continuent à se creuser, l'onde de choc qui accompagne la crise migratoire se renforcera. Émigrer, c'est-à-dire adopter, d'une manière temporaire ou définitive, un territoire nouveau entre les deux peuples, n'est pas un fait nouveau. Ces trente dernières années, les flux migratoires se sont simplement densifiés. Il serait donc utile d'en observer les fondements anciens.

2. Migrations, frontières et sociabilités anciennes

Entre les deux Congo, les mouvements de populations remontent à la période précoloniale. De part et d'autre du Fleuve Congo, les peuples appartiennent aux mêmes ensembles politiques et culturels. On trouve ainsi des Teke, des Kongo et des Bangala dans les deux pays. Jusqu'à la colonisation, le facteur culturel était le principal ciment des mouvements. L'on allait, de part et d'autre du fleuve, on était chez soi. Ainsi, la porosité des frontières, la conscience d'appartenir à une même aire culturelle, de partager un même mythe fondateur prenaient le dessus sur l'existence du fleuve Congo, comme obstacle naturel ou frontière. Les hommes émigraient de manière d'abord temporaire. Les raisons étaient ponctuelles. Par exemple, aller à la rencontre d'un grand *nganga*, accéder à des sols plus fertiles, quittant ainsi un sol ingrat (Dollot, 1970 : 6). L'on émigrerait aussi pour être à l'abri des problèmes de sorcellerie, des conflits intraclaniques, etc. Les colonies se formaient progressivement. Mais, ces mouvements concernaient surtout des hommes, des communautés homogènes, parfaitement intégrées. Leur appropriation de l'espace obéissait à des logiques d'usage, à des déterminations sociales, à des codes symboliques bien précis. La conscience de propriété du sol faisait partie de leur patrimoine émotionnel et mémoriel. La place du migrant était clairement définie. À ce sujet, un proverbe *kongo* rappelle que : *nzenza ka yala ka ko kubu nzenza ko*, c'est-à-dire qu'un étranger ne règne jamais sur une terre qui lui était étrangère. C'est pourquoi l'allogène avait le devoir de toujours réserver un accueil chaleureux à celui qui visitait ses terres. Les *Kongo* le justifient par le fait, qu'il n'y a pas de poubelles destinées aux hommes. Ils disent à ce propos : *ka kuenazala dia bantu ko*. Fort de ces acquis culturels, les migrations dans la société précoloniales ont souvent été apaisées. Dans les sociétés *bantu*, recevoir un étranger était un motif de fierté. Cette déclaration du roi Makoko, souverain des *Teke* à l'endroit de l'explorateur français Savorgnan de Brazza, le témoigne bien :

« Le Makoko est heureux de te revoir, ô fils du grand chef blanc de l'Occident, dont les actes sont ceux d'un homme sage, dit-il. Il t'accueille en conséquence et il veut que, lorsque tu quitteras ses États, tu puisses dire à ceux qui t'ont envoyé : le Makoko sait recevoir les blancs qui viennent chez lui non en guerrier, mais en homme de paix » (Cerbeland-Salagnac, 1960 : 34).

Globalement, la question des migrations est intimement liée à celle du rapport anthropologique des peuples à la terre. Le choc migratoire s'enracine souvent dans ce lien affectif. C'est pourquoi les Bantu peuvent aller très loin de chez eux pour travailler, pour gagner leur vie, mais au bout d'un temps, ils retournent toujours à leur village, à leur clan. Les Kongo disent par exemple : *Mbemba taku dia ndi fuma*, c'est-à-dire l'épervier prend son envol au petit matin. Mais, le soir il revient se poser sur le gros baobab du village. Derrière ce lien s'expriment deux besoins : la solidarité mécanique avec les autres membres de la parenté et le souci de pérenniser le legs ancestral. Le proverbe suivant s'inscrit dans cette perspective : *zumbu diasisa bambuta ka dilendi vilakanwa ko* (Stenstom, 1999 : 169), c'est-à-dire le patrimoine¹ légué par les ancêtres ne peut tomber en ruine. La terre a une fonction sociale importante. Elle protège l'histoire de l'être humain, en le déclarant uni à d'autres humains, à d'autres forces dans la nature (Obenga, 1976 : 34). S'en écarter serait dangereux. S'en faire déposséder aussi. Les deux attitudes déplairaient aux ancêtres et entraîneraient de leur part des sanctions.

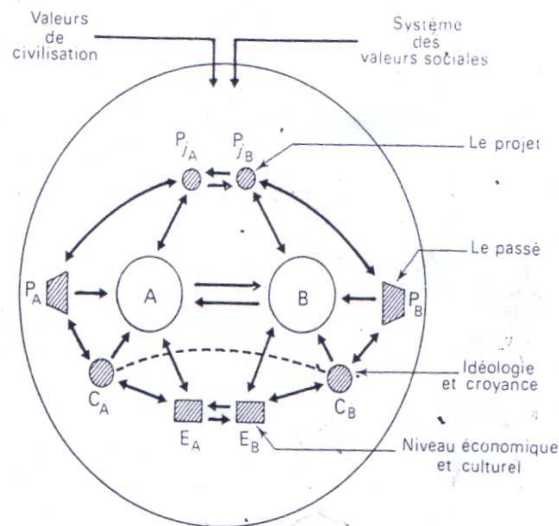
Le clan et la terre sont deux choses indivises. Elles sont léguées par les ancêtres. L'hostilité des Teke à l'égard des bobangi, les tensions migratoires à venir dans la future ville de Brazzaville s'enracinent dans ce lien anthropologique à la terre, lequel garantit un profond et puissant sentiment de dépendance, de solidarité et de sécurité. *Le comportement des Brazzavillois à l'égard des migrants* ne peut pas ne pas être influencé par des réalités psychosociales antérieures. Celles-ci sont même, à l'occasion (nous disons bien : à l'occasion), de véritables puissances (Obenga, 1976 : 69). Sinon, comment expliquer sociologiquement des formules telles que : *Boma Zaïrois, tika nioka* à vivre. S'il vous est demandé d'opérer un choix, entre tuer un Zaïrois² ou un serpent, il vaut mieux tuer un Zaïrois, et laisser vivre un serpent. Comment comprendre cette autre formule en langue lari : *Zaïrois ya mbote yo ye mu sanduku*, en d'autres termes, le Zaïrois sérieux, bon,

¹Patrimoine matériel et immatériel.

²En dépit du fait que le pays a changé de nom, les Brazzavillois désignent péjorativement les ressortissants de la RDC par Zaïrois.

non dangereux, c'est celui qui est dans le cercueil, entendu qui est mort.

Avec la naissance des États-nations, l'installation à long terme de communauté des migrants introduit une contradiction. Elle soulève en outre deux questions. La première concerne le tiraillement entre deux systèmes normatifs contradictoires : les us et coutumes et l'ordre public. La deuxième touche à l'altérité. Dès lors, la conscience de la frontière subit deux inflexions opposées, dont les éléments constitutifs apparaissent dans ce schéma (Chappuis, 1989 : 13).



Le schéma montre que le regard sur le migrant se construit à partir de cinq éléments : les valeurs de civilisations, les systèmes de valeurs sociales, le projet individuel ou groupal, l'histoire, l'idéologie et/ou les croyances, le niveau économique et culturel. Dans ce processus, les formes de sociabilités traditionnelles ont souvent joué un rôle intégrateur et rendu plus vivables les migrations. Entre les migrants et les populations des territoires d'accueil, les filtres de cohabitation reposaient sur des codes culturels et psychologiques presque identiques. Les cadres émotionnels et mémoriels étaient partagés aux frontières-mondes. Or en ville, comme nous le verrons, les jugements esthétiques, les valeurs sociales et morales, l'identité, la mémoire varient d'un individu à un autre, d'un groupe à un autre.

Désormais, le sexe, le niveau intellectuel, l'âge sont autant de paramètres qui influencent le regard sur le migrant et la frontière qu'il traverse. L'on est loin de l'englobant socioculturel commun qui était

actif dans les zones de contact précoloniales. Les points de contact entre les deux pays ont constitué, près de quatre siècles avant la fixation des capitales congolaises, une zone d'attraction de populations, un territoire convoité et une plaque tournante du commerce (Gondola, 1997 : 26). Globalement, les populations de la région avaient largement dépassé le stade de l'autarcie au profit d'une économie d'échanges fondée sur la traite (Coquery-Vidrovitch, 1972 : 12).

À vrai dire, Kinshasa, en langue *bateke*, *Intsaya*, lieu d'échanges de marchandises, marché (Ekondy-Akala, 1991 : 39) et *Mfoa* espace sur lequel se dresse Brazzaville aujourd'hui ont des siècles durant brassé des populations venant de tous les horizons. Les flux migratoires sont longtemps restés fluides, réglementés par des conventions socioculturelles. À partir du 28 mars 1899, le Congo devient une propriété de l'État français. Les terres indigènes sont déclarées « vacantes et sans maîtres ». Dès lors, les migrations entrent dans une nouvelle phase, du fait, d'abord, de la colonisation, puis de l'affirmation de la souveraineté des États

II-Intégration régionale et permanence des États nations

1. L'affirmation de la souveraineté des États nations

La longue parenthèse coloniale en Afrique centrale a débouché, entre autres, sur l'éclatement des ensembles politiques précoloniaux. Les anciens royaumes et chefferies ont cédé la place à des États modernes. Des peuples unis par la culture doivent désormais gérer de nouvelles contraintes imposées par le système international. Les *Teke*, les *Kongo*, les *Bangala* se retrouvent désormais sur les deux rives du fleuve Congo. L'apparition des États signifie pour eux, une redéfinition du sens anthropologique de leurs frontières, de leur relation avec l'espace, de leur rapport avec l'autre, mais aussi de leur relation avec eux-mêmes. Un État signifie pour un peuple, l'existence d'une personnalité juridique et indépendance politique. Or, cette indépendance est garantie par le fait que personne ne peut occuper ou utiliser son territoire (Huntziger, 1987 : 173) au mépris de nouvelles dispositions législatives. Les migrations entrent dans une nouvelle phase.

Mais, la nouvelle société congolaise des États va s'affirmer par le haut. Elle s'inscrit dans une perspective différente de celle des sociétés précoloniales, qui se construisait par la fluidité des mouvements, c'est-à-dire une libre circulation des hommes et des idées. L'on peut

ainsi penser que les nouvelles sociabilités, les organisations sociales qui émergent dans le cadre des États sont plus difficiles à intégrer. Les hommes qui en sortent éprouvent plus de difficultés à s'accepter. En effet, les formes de sociabilité nouvelles dans lesquelles ils baignent sont mouvantes et en redéfinition permanente. Elles sont de fait différentes des modèles achevés du milieu rural.

Les deux Congo sont deux jeunes États-nations. Il n'y existe pas encore d'identité congolaise, en tant qu'unité organique, en tant que tout, structuré et intégré. La place du migrant est difficile à définir dans ce contexte de négociation, de construction et de structuration interne. Dès lors, l'insertion de l'immigré, l'émergence d'une identité transethnique, reposant sur un fond culturel apaisant est difficile. Parvenir à une circulation non conflictuelle des citoyens est un long processus. Pour y arriver, il faut relever un défi : définir à l'échelle des États-nations, un cadre où les individus ont conscience de l'existence d'un intérêt commun, les liant les uns aux autres, pour leur propre sécurité sociale et économique, face à la concurrence extérieure. Encore faudrait-il que les citoyens transcendent les allégeances à leurs groupes ethniques. Il s'agit en fait de parvenir à un englobant commun qui intègre la conscience d'une culture, d'une mémoire commune.

Les deux Congo, s'affirmant comme États-nations sont très différents l'un de l'autre, par les circonstances de leur indépendance, leur degré de cohésion, les structures sociales et culturelles héritées de la colonisation. Dans ce contexte, les migrations ne peuvent facilement fonctionner comme système social. Or, il n'y a système social que lorsqu'il existe entre différentes composantes un lien qui les unit et qui façonne le système au regard de l'environnement extérieur. En l'absence de toute intégration sociale, il n'y a plus de système social. Il y a simplement constellation d'acteurs et d'organisations diverses. Ainsi, les intérêts des États nations inféodés à ceux des anciennes puissances coloniales reconfigurent l'espace en une trame faite de juxtaposition d'intérêts économiques, culturels ou stratégiques, supplantant les liens historiques, qui rendaient fluides les mouvements de populations, en dépit des obstacles naturels.

Aux indépendances, les villes ont longtemps caporalisé l'attention des pouvoirs publics. La courbe ascendante du chômage, la précarité sociale, la montée des exclusions sociales ont davantage fragilisé le tissu social. Les jeunes Brazzavillois plus touchés vont s'enfermer dans l'hostilité à l'égard des immigrants notamment, ceux qui viennent de la RDC. Finalement, l'autre devient le bouc émissaire des difficultés d'accès à l'emploi, de la précarité de son logement, etc. La chanson « *Mbata ya bakolo* », nom de l'opération d'expulsion des

étrangers en situation irrégulière menée en 2015, de l'artiste DJ Éric Son, le confirme ainsi :

*Eh eh yo lakissa mikanda na yo
Songuela nkanda,
Eza likambo ya nationalité,
Mama loba sucre,papa loba primus,ah noko loba 92,ah noko loba 72.
Mbata ya mokolo(3)
Mbata ya mokolo(3)
Après la pluie vient le beau temps,
Ah mboka na biso moko
Ba ngala bu ni muendo be ka kuenda,bisalu bia bantu ntia bia vuka
Bo finga papa Sassou Denis Nguesso,autorité soleil mwana Mouebara,
Ba ngala bu ni muendo be ka kuenda,bisalu bia bantu ntia bia vuka bika
benda
Bo bosani malamu oyo papa azala bino lelo bo fingi ye
Ba ngala bu ni muendo be ka kuenda,bisalu bia bantu ntia bia vuka bika
benda
Bo toubi drapeau ya mboka Congo,Congo-Brazza
Bana ya Congo pe ba monaki bino,
Ba ngala bu ni muendo be ka kuenda,bisalu bia bantu ntia bia vuka bika
benda
Ba ngala bu ni muendo be ka kuenda,
ma kanda ma bantu ntia ma fuka,bika benda
mia bu ngungu mia la tele mia tua wiri ka bu ni ngula muendo lueka
kuenda
toko tiani mama bu ka baka mbongo,
ti salu ni hana Mabuaka
bi bushi bieto be ka mu bygyinie be ka ya zonga bungu ba ngala ba ba
songuerele
Faut toloba ka solo,
Mais faut to zala ka reglo,immigration ezo kotisa mbongo,
Bozo yaka awa ka ki bandit,ka ki kuluna,Brazzaville ekomi ko beba.*

Traduction

*Eh crétin montre ta pièce d'identité,
C'est un problème de nationalité,
Maman dit sucre, papa dit Primus, mon oncle dit 92, dites 72.
La gifle de l'aîné¹(3),
Après la pluie vient le beau temps,
Le Congo, c'est notre pays,
Les Zaïrois doivent rentrer chez eux,*

¹On oppose les deux chefs d'État, l'aîné le président Denis Sassou N'guesso à son cadet, le président Joseph Kabila.

*pour que les nationaux préservent leurs emplois.
Vous avez insulté le président Denis Sassou N'guesso,
Zaïrois rentrez chez vous (2)
Vous avez oublié tous les bienfaits,
Les Zaïrois doivent rentrer chez eux,
pour que les nationaux préservent leurs emplois.
Vous avez osé brûler le drapeau congolais,
nous, Congolais, nous l'avons vu
Zaïrois rentrez chez vous,
Vous allez exterminer nos familles,¹
nos jeunes fréquentent les prostituées,
Les filles congolaises se prostituent, initiées par les Zaïroises,
Vous venez à Brazzaville semer le désordre
La situation sécuritaire de notre pays se dégrade,
Vous devez rentrer chez vous.*

Cette chanson laisse transparaître trois registres de lecture. Le premier repose sur le sentiment d'appartenir à deux ensembles politiques distincts, séparés notamment par les symboles de souveraineté : le territoire, le drapeau, les lois. Le deuxième s'appuie sur le social. Les migrants de la RDC sont rendus responsables, de l'ascension au Congo-Brazzaville de la courbe du chômage, du grand banditisme, de la prostitution. DJ Éric Son voit dans la présence de ces milliers de migrants une menace qui, à terme, peut conduire à la « décimation » des familles congolaises de Brazzaville. Le dernier registre se rapporte aux stéréotypes, aux clichés construits sur les ressortissants de la RDC. Ceux-ci portent essentiellement sur les différences linguistiques, pour l'essentiel héritage de la colonisation belge. Les différences entre parlers français et belges dont sont héritiers les deux peuples agissent, désormais comme ligne de séparation.

2. Frontières rurales et identités transnationales

L'apparition des États a permis le développement des sensibilités nouvelles. En dépit de l'existence des frontières, il existe dans les zones de contact rurales des interpénétrations sociales, d'un tissu mémoriel et émotionnel entre les individus et les groupes, par delà les frontières et les nationalités. Et parallèlement, la faible présence de l'État, la faiblesse du civisme et du patriotisme, le poids des solidarités religieuses (Kimbanguisme), culturelles, ethniques,

¹L'on suspecte les femmes originaires de la RDC d'être porteuses du virus du sida.

remettent en question le sentiment d'appartenance à des États-nations, encore en construction. La persistance des sociabilités traditionnelles exprime sur bien de points l'inadéquation croissante, le caractère différencié des voies d'intégration régionale. Un État est d'abord un territoire, une délimitation géographique. Il est, ensuite, un patrimoine culturel, c'est-à-dire un ensemble de processus psychoaffectif.

En raison de la porosité des frontières, dans la Cuvette congolaise et dans la Likouala au nord, dans le Pool, dans la Bouenza au sud, la dépréciation de l'« État territoire » est marquée. Ceci pour une raison essentielle. L'État ne parvient pas dans ces zones encore enclavées à remplir la même fonction sociohistorique que les villages qui s'étendent culturellement de part et d'autre de la frontière. Les fortifications législatives peinent à prendre le dessus sur les liens culturels. Les États sont en face de solides blocs culturels, qui assurent mieux le sentiment de sécurité. La porosité des frontières rend plus fluide la circulation des hommes et des idées, simplifient les contacts et les échanges de toutes natures, et façonnent des sociabilités différentes de celles qui émergent en ville. En milieu rural, l'espace de l'État se juxtapose sur le plan sociologique aux cadres anciens. Cette interpénétration socioculturelle est un puissant lien affectif. Les mouvements migratoires parce qu'ils reposent sur des dynamiques propres, remettent en cause les théories classiques qui postulent que les rapports internationaux sont noués uniquement par les gouvernements. Les communautés transfrontalières parce qu'elles sont liées par des phénomènes d'ordre affectif et symbolique offrent des modèles plus faciles à intégrer. Les agrégats sociaux sont homogènes et différents de ceux du milieu urbain, plutôt pluriels et combinant des éléments hétérogènes.

De nombreux immigrés rencontrent de sérieux problèmes d'insertion sociale dans les grandes villes. Ils éprouvent d'énormes difficultés à supporter le traumatisme que représente son modèle socioéconomique. D'où leur chute dans l'alcool, la drogue, la prostitution, le grand banditisme, etc. La promiscuité et la surpopulation de leur habitat, l'éclatement des réseaux de sociabilité traditionnels, le chômage aigu sont autant de facteurs qui rendent conflictogène et criminogène la présence des sujets de la RDC à Brazzaville. Il s'ensuit dans certains cas, des mouvements de reflux vers les zones périurbaines. Ces conditions offrent aux immigrés à revenus modestes, plus de chance d'insertion sociale. Brazzaville joue alors deux fonctions : elle assume d'abord le rôle de foyer d'accueil et de concentration. Ensuite, elle assure la diffusion des migrants vers les quartiers périurbains et les villes secondaires du pays. La plupart de

ces migrants présentent un profil social fragile. Les trois tableaux suivants l'illustrent.

Tableau n° I : répartition des enquêtés par âge¹

Tranche d'âge	Population	% sur l'ensemble de l'échantillon
15-20 ans	54	27%
20-25 ans	58	29%
25-30 ans	57	28%
30-35 ans	20	10%
35-45 ans	11	5,5%
Total	200	100%

Ce premier tableau montre que les migrations sont de plus en plus jeunes. Elles concernent surtout les mineurs et les adolescents. La deuxième variable est le niveau d'instruction.

Tableau n° II : Niveau d'instruction

Niveau d'instruction	% sur l'ensemble de l'échantillon
Sans scolarisation	45%
Primaire	40%
Secondaire	15%
Universitaire	00%
Total	100%

Le deuxième tableau illustre que la plupart des migrants arrivent à Brazzaville sans qualification. Ce qui explique sans doute leur basculement dans des activités illicites. La dernière variable retenue est la situation familiale du lieu de provenance.

¹Dans le cadre de l'étude, l'âge retenu est celui de l'arrivée à Brazzaville.

Tableau n° III : Situation familiale

Situation familiale	% sur l'ensemble de l'échantillon
Familles homogènes	9%
Familles monoparentales	34%
Familles recomposées	33%
Enfants-parents ¹	24%
Total	100%

L'on observe que la plupart des migrants viennent des familles monoparentales et recomposées. Ils sont psychologiquement fragiles. Le fort pourcentage d'adolescents nous conduit à nous interroger sur ce qui se joue sur leur psychologie, leur identité.

3. Migrations, intégration sociale et redéfinition identitaire

Un regard rigoureux sur les migrations doit être multidimensionnel. Ces mouvements sont complexes dans leurs fondements. C'est pourquoi, il faut en saisir non seulement la nature, les acteurs, mais aussi leurs procédés d'insertion sociale dans les pays d'accueil, etc. Depuis les indépendances, la poussée de grandes agglomérations favorise l'émergence des besoins sociaux et des comportements nouveaux. Par exemple, le regard des jeunes africains sur la parenté a beaucoup évolué. Ils ont de plus en plus conscience de leurs droits. Aller d'un pays à un autre pays, à l'insu des parents, c'est aussi pour eux, une manière de les faire valoir. À ce propos, plus de 65 % des jeunes adolescents originaires de la RDC rencontrés à Poto-Poto nous ont confirmé n'avoir jamais requis le consentement parental pour venir à Brazzaville. Chacun tente autant qu'il peut de prendre en son destin. L'insertion sociale se fait à partir de codes culturels nouveaux. Les réseaux d'amitié prennent le relais des familles décadentes. C'est donc des jeunes socialement fragiles qui s'insèrent dans une société nouvelle, sans repères, sans encadrement.

Nous avons là une des raisons du basculement de certains jeunes immigrés dans la drogue, le grand banditisme, la prostitution, des

¹Par enfants-parents, nous désignons tous ces mineurs qui se prennent en charge. Nous plaçons dans la même catégorie ceux qui ne bénéficient que du toit parental, mais sont obligés de se débrouiller, pour subvenir à leurs besoins notamment sociaux.

activités économiques délictuelles et criminelles. Comment alors expliquer l'insertion réussie des ressortissants de l'Afrique de l'Ouest ? On peut l'expliquer, d'abord par la solidité des réseaux d'accueil dans les pays de leur immigration. Les communautés ouest-africaines ont pu reconstituer à Brazzaville les modèles culturels de leurs foyers de départ. Elles parviennent à ériger une frontière. Comme l'indique d'ailleurs l'étymologie du mot (frons, le front, la première ligne d'une armée, que l'on retrouve dans aller au front, faire front) est liée à l'idée de défense, de protection d'un espace-territoire contre une menace potentielle : la frontière, c'est le « front » défensif, c'est la ligne armée contre un ennemi éventuel venu de l'extérieur (Delory-Momberger, 2011 : 26). La frontière, en désignant la ligne de séparation géographique entre un dedans et un dehors, un ici et un ailleurs, recoupe une autre ligne de séparation, celle-là identitaire, entre un espace-territoire considéré comme sien (un « chez soi ») et un espace-territoire vécu comme « étranger » (Delory-Momberger, op.cit : 33).

À travers la reproduction de leurs modèles culturels à Poto-Poto ou à Mougali, les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest mettent en place une frontière sécurisante. Celle-ci entre dans un jeu d'identification et de différenciation. Il leur permet de vivre en autarcie et en autonomie. Leur mode de vie repose sur les acquis culturels de leur point de départ. Les choix résidentiels dans les quartiers comme Poto-Poto et Mougali sont des indicateurs qui permettent de mieux lire leur cloisonnement. Or, pour le migrant, l'utilisation de mécanismes défensifs est nécessaire dans la mesure où la transformation correspond à un stress. C'est le contraire que l'on observe avec les ressortissants de la RDC. Ils sont en redéfinition identitaire pour s'adapter et s'insérer dans leur nouvel environnement social.

Conclusion

L'Afrique centrale est confrontée à de nombreux défis. La région dispose aussi d'importants atouts : un sous-sol riche, une population qui a triplé en moins d'un demi-siècle, dont plus de 50 % a moins de 25 ans. Mais, cette population se concentre désormais dans les grandes agglomérations, sans qualification. Les pouvoirs publics peinent à lui créer des emplois, des activités génératrices de revenus, donc à lui donner raisons d'espérer et de rêver dans son pays. Dans la plupart des États de la région, les systèmes éducatifs sont calqués sur le modèle occidental. Ils sont en inadéquation avec les besoins réels du marché de l'emploi. Ce qui justifie pour ces milliers de jeunes le désir

chronique, d'aller rechercher dans les pays limitrophes, ou au-delà, le mieux-être social.

En réalité, une gestion rationnelle des migrations exige des États, la refonte des grands axes de leur politique de développement économique. Le domaine de la formation devrait tout particulièrement retenir leur attention. C'est le seul moyen de donner à la jeunesse les ressources matérielles, intellectuelles, sécuritaires pour se prendre en charge. Les pouvoirs publics devraient, ensuite, travailler à redynamiser le secteur de l'agro-industrie, de l'artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises (PEM), des Petites et Moyennes Industries (PMI), des infrastructures (ports, aéroports, réseaux de transports terrestres et ferroviaires), pour mieux maîtriser les leviers d'une bonne intégration régionale. Les États d'Afrique centrale devraient enfin lancer de nouveaux programmes d'investissements dans le secteur de l'énergie, pour répondre aux besoins de l'industrie naissante et des ménages. À ce propos, le projet du grand Inga est un axe majeur. Parallèlement, la région est dans l'obligation d'améliorer ses performances dans le secteur des énergies renouvelables et non polluantes.

En clair, pour rendre productives, moins conflictogènes les migrations, la gestion du capital humain doit être placée au centre de toutes les politiques. Favoriser une meilleure circulation des personnes et de leurs biens, c'est en définitive, concilier trois impératifs. Le premier est la formation. Le second est la maîtrise des secteurs porteurs de croissance. Le troisième devrait reposer sur un dytique qui, d'une part, prendrait en compte les rapports villes/campagnes dans les pays respectifs, et de l'autre, envisagerait les politiques régionales sur le double plan législatif et socioculturel

L'explosion démographique, les mutations sociales mal maîtrisées, la réduction des terres arables, une industrie bégayante, un système éducatif peu performant, une administration peu efficace, le sous-équipement, la faiblesse des investissements dans les secteurs porteurs de croissance sont autant de facteurs qui, si l'on y prend garde, risquent de renforcer les tendances migratoires actuelles. Ce qui signifie que les fondements sur lesquels reposent les politiques d'intégration sont encore fragiles. Au-delà des cadres diplomatiques et législatifs, les États devraient travailler à harmoniser les contradictions structurelles qui se sont accumulées. Les tensions politiques provoquées par les récentes expulsions massives des migrants de la RDC au Congo-Brazzaville montrent la complexité du phénomène migratoire.

Références bibliographiques

- BESNARD D**, « Migrations, identités, une approche psychologique, »
La revue des Ceméa, Paris, Janvier 2011, pp. 36-39.
- CERBELAND-SALAGNAC**, *Savorgnan de Brazza, Le père des esclaves*, Paris Letouzey et Ané, 1960, 366 p.
- CHAPPUIS R**, *La psychologie des relations humaines*, Paris, PUF, 1989, 126 p.
- CHERU, F.** (2007) « Mondialisation et urbanisation inégale en Afrique », in *Alternatives Sud : Explosion urbaine et mondialisation – Points de vue du Sud*, Paris, Syllepse, pp. 33-52.
- COQUERY VIDROVITCH C**, 1972, *Le Congo au temps de grandes compagnies concessionnaires 1889-1930*, Paris, Mouton, 598 p.
- DELORY-MOMBERGER C**, « Rapport à soi, rapport à l'autre, entre frontières visibles et invisibles », in *La revue des Ceméa*, Paris, Janvier 2011, pp. 26-33.
- DI MEO G**, *L'homme, la société, l'espace*, Paris, Economica, 1991, 319 p.
- DOLLOT L**, 1970, *Les migrations humaines*, Paris, PUF, 123 p.
- EKONDY-AKALA**, *Le Congo-Brazzaville. Essai d'analyse et d'explication sociologique selon la méthode pluraliste*, Berne, Peter Lang, 1991, 515 p.
- GONDOLA D.C**, *Villes miroirs, migrations et identités à Kinshasa et Brazzaville, 1930-1970*, Paris, L'Harmattan, 1997, 478p
- GUICHAOUA, A.** (sous la direction de), *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Karthala, 2004, 160 p.
- HUNTZIGER J**, *Introduction aux relations internationales*, Paris, Point, 1987, 358 p.
- OBENGA Th**, *La Cuvette congolaise, les hommes et les structures*, Paris, Présence Africaine, 1976, 172 p.
- PAELINCK J.H.P** et **SALLEZ A**, *Espace et localisation*, Paris, Economica, 1983, 338 p.
- PALANCHON I**, « Développer des espaces interculturels », *La revue des Ceméa*, Paris, Janvier 2011, pp 46-52
- STENSTÖM O**, *Proverbes des bakongo*, Stockholm, Söda, 1999, 279 p.